

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 novembre 2019 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)
MM Gervais Ouellette, conseiller (19h)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)
Pierre Lessard, conseiller (19h)
MME Céline P. Langlois, conseillère (19h)
M. Pierre-André Arès, conseiller (19h)

La conseillère, Marjolaine Vaudreuil est absente.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : « Il n'y a guère au monde plus bel excès que celui de la reconnaissance. »

2019-11-357

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que l'ajout suivant est demandé dans «Inspecteur municipal» :

- ✚ Autorisation partage et traverse de route : Chemin Craig entre le 1705 et le 1840 : véhicules hors routes

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS ET DU REGISTRE DES AVANTAGES DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

La directrice générale, Chantale Ramsay dépose la déclaration des intérêts pécuniers de tous les membres du conseil. Le registre des avantages reçus n'indique aucun avantage reçu.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2019

Rien à signaler.

2019-11-358

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2019

Considérant que les membres du conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 7 octobre et celui de la séance spéciale tenue le 21 octobre 2019 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 7 octobre et de celui de la séance spéciale tenue le 21 octobre 2019 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-359

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
-------------	-------------	---------

L'Arsenal	Pièces autopompe et citerne	120.15 \$
Asphalte RDA	Asphalte pour réparation	1 743.28 \$
Benoît Lambert	Location remorque travaux d'épandage pierre sentier	90.00 \$
Centre d'extincteur SL	Inspection et recharge bonbonnes service incendie	713.30 \$
Centre du camion Gauthier	Inspection mécanique camion #1	586.31 \$
Équipement Sanitaire Cherbourg	Produits grand ménage édifice administratif	329.42 \$
Climcô	Réparation chauffage CPE et réparation chaufferette caserne et aérothermes puits	1 853.33 \$
Énergies Sonic	Achat diesel et décalque pour réservoir à diesel	2 004.03 \$
Entreprise MO	Location pelle, camion et pierre entrée d'eau 1437, rue Ste-Marie, gravier pour réparation routes	4 018.72 \$
Équipement Provicto	Achat essence 2 temps service incendie	43.64 \$
Étienne Cyr	Activité service de garde et bibliothèque	100.00 \$
Groupe DeGrandpré	Produits pour nettoyage des valves de rues	76.09 \$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rues	190.18 \$
Lignes Maska	Scellement de fissures	24 827.82 \$
Librairie Renaud Bray	Livres bibliothèque	86.99 \$
Localisation Bois-Francis	Localisation entrée d'eau 1437, rue Ste-Marie	206.38 \$
Machineries Serge Lemay	Pièces faucheuse et camion #6	47.06 \$
Pièces d'auto Allison	Pièces camion incendie	44.04 \$
Pneus et mécanique Robert Bernard	Pneus tracteur	11 237.38 \$
Robitaille Équipement	Lames camions déneigement	7 861.99 \$
La Sablière de Warwick	Gravier	380.40 \$
Services Mobiles Cloutier	Réparation camion #1 avant inspection	7 254.61 \$
Location d'outils Simplex	Location scie béton route du 3e rang et rue Ste-Marie	76.92 \$
Techservice	Installation nouvelle écran puits	293.19 \$
Vivaco	Achat divers	756.56 \$
Total		64 941.79 \$

Sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 69 941.79\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois d'octobre 2019 relatif à sa délégation de pouvoir pour un

montant total de 124 797,28\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 31 octobre 2019.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE D'UN DOSSIER

Le conseiller, Gervais Ouellette

- Fait la présentation du nouveau responsable des chemins d'hiver M. Martin Landry.

Le conseiller, Ghislain Gagnon

- Fera une vérification car aucune demande n'est parvenue à la municipalité concernant le dépôt d'une couronne pour la Journée du souvenir.

Le conseiller, Pierre Lessard

- Rien à signaler.

La conseillère, Marjolaine Vaudreuil (absente)

La conseillère, Céline P. Langlois

- Informe que l'échange de livres a été faite aujourd'hui donc 800 nouveaux livres sont disponibles à la bibliothèque municipale.
- Avec la collaboration de la conseillère Marjolaine Vaudreuil elles sont à confectionner les décorations de Noël.

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Le lancement Municipalité amie des enfants sera tenue lors de la fête des enfants du 1^{er} décembre prochain.
- Félicite les instigatrices du Frigo communautaire Mesdames Maureen Martineau, Pierrette Allison et Lise Ricard.

Le maire, Réal Fortin

- La municipalité préconise l'élimination des bouteilles d'eau de plastique en installant un abreuvoir à la salle paroissiale.
- L'étude du budget est en cour présentement. Mentionne que le rôle d'évaluation déposé en septembre 2019 ne prévoit aucune augmentation.
- Invite les citoyens à la conférence de presse pour présenter le projet «Moto aventure Bois-Francs» qui sera suivi de la soirée de galette Sarrazin le 22 novembre prochain.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2019-11-360

Projet Université de Sherbrooke : étude et plan d'adaptation aux changements climatiques (PAAC) vulnérabilité en zones inondables : Trois-Lacs (5 000\$/année pendant 4 ans)

Considérant qu'un projet de l'Université de Sherbrooke pour produire une étude et un plan d'adaptation aux changements climatiques (PAAC) sur la vulnérabilité en zones inondables aux Trois-Lacs pour la somme de 5 000\$/année;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre Lessard, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la présente demande étant donné qu'aucune action n'est prévu après cette étude pour revitaliser le lac.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-361

Demande d'autorisation : M. Jeannot Lavallée et Madame Diane Moreau : utilisation à des fins autres qu'agricoles

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par M. Guy Larochelle, mandataire de Monsieur Jeannot Lavallée et Madame Diane Moreau Lavallée, pour obtenir de cette Commission, l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles une partie des lots 5 500 207 et 5 500 208 du Cadastre du Québec, en la Municipalité de Tingwick;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande est de 7 hectares;

CONSIDÉRANT les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, savoir:

CRITÈRES OBLIGATOIRES		
1	Le potentiel agricole des lots	7-PW
2	Le potentiel agricole des lots avoisinants	5-6PT 7-4P
3	Les possibilités d'utilisation du ou des lots à des fins d'agriculture	La superficie visée est en milieu humide et restera en milieu humide.
4	Les conséquences d'une autorisation sur les activités et le développement des activités agricoles ainsi que les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants.	Aucune conséquence.
5	Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale.	Aucunes contraintes.
6	La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture.	Non applicable
7	L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles	Non applicable
8	L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région.	Positif, puisque la ressource en eau est préservée.
9	La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture.	Ne s'applique pas, puisqu'aucun morcellement.
10	L'effet sur le développement économique de la région	Négligeable
11	Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie.	Non applicable
CRITÈRES FACULTATIFS		
1	Un avis de non-conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire par une municipalité régionale de comté.	Aucun avis de non-conformité
2	Les conséquences d'un refus pour le demandeur	Perte graduelle d'un milieu naturel abritant des espèces indigènes rares.

CONSIDÉRANT que l'immeuble visé par la demande est d'une superficie de 47.6176 hectares;

CONSIDÉRANT que, de l'avis de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, cette demande est conforme au règlement d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la recherche d'espaces ailleurs sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole n'est pas pertinent, puisque la demande concerne une situation ponctuelle;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu :

QUE la Municipalité de Tingwick transmette à la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande de M. René Lavallée et de Madame Diane Moreau Lavallée préparée par M. Guy Larochelle pour obtenir de cette Commission, l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles une partie des lots 5 500 207 et 5 500 208 du Cadastre du Québec, en la Municipalité de Tingwick;

QUE le préambule de la résolution en fait partie intégrante;

QUE le formulaire de la demande est versé au dossier de la Municipalité de Tingwick prévu à cette fin.

QUE les travaux sont conditionnels à ce qu'ils ne modifient pas la structure des infrastructures municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-362

Remboursement frais de demande de dérogation mineure Madame Huguette Boisvert

Considérant que Madame Huguette Boisvert a déposé une demande de dérogation mineure pour ensuite la retirer;

Considérant que cette demande n'a pas été soumise au Comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu de rembourser le dépôt de 200\$ à Madame Boisvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2019-11-363

Annulation de la résolution numéro 2019-09-284 : Embauche de M. Richard Bergeron à titre de Directeur des travaux publics

Considérant que M. Richard Bergeron a quitté son poste de directeur des travaux publics avant la fin de sa période probatoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu d'annuler la résolution numéro 2019-09-284.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-364

Demande d'un arrêt permanent coin rues St-Joseph/Bourbeau : sécurité des piétons et ralentissement zone de 50 km : Ministère des Transports

Considérant que l'intersection de la rue Bourbeau et de la rue St-Joseph est jugée très dangereuse pour les piétons;

Considérant que de plus en plus de jeunes familles s'installent dans ce secteur;

Considérant qu'un projet résidentiel est prévu dans ce secteur et apportera une augmentation des utilisateurs de cette traverse de piétons;

Considérant que cette intersection est située à proximité d'un changement de limite de vitesse entre 80 et 50 km et que certains automobilistes ne respectent pas ces limites;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu de demander au Ministère des Transports du Québec deux arrêts permanents à cette intersection pour toutes les raisons énumérées précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-365

Embauche de M. Martin Landry à titre de responsable du déneigement

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois et résolu d'embaucher M. Martin Landry à titre de responsable du déneigement. La période de probation de M. Landry est fixée à 6 mois et le

salaires ainsi que les avantages sociaux seront déterminés dans l'entente salariale à signer entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demande de soumission approvisionnement en diesel pour l'année 2020
La résolution numéro 2019-11-366**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu de demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en diesel pour l'année 2020. La municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-367

Frais de cellulaire conducteurs camion de déneigement : 30\$/mois

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick rembourse la somme de 30\$/mois aux conducteurs de camion de déneigement pour l'utilisation de leur cellulaire personnel durant leur contrat d'emploi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-11-368

**Autorisation traverses de route saison 2019-2020 : Club de motoneige
Alléghanish Bois-Francis**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les traverses de motoneiges suivantes :

Chemin de l'Aqueduc
Chemin Craig
Rue de l'Hôtel-de-Ville
Chemin de la Station (2 endroits)
Rue Sainte-Marie

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-369

Acceptation soumission ingénieur rue du Bord de l'eau

Considérant que la Municipalité de Tingwick a mandaté la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM pour la gestion de l'appel d'offres pour services professionnels en ingénierie pour l'installation et le remplacement de conduites d'égout pluvial sur la rue du Bord de l'eau;

Considérant que les soumissions suivantes ont été déposées :

Les Services EXP inc. : 47 700\$
Avizo Experts Conseils : 59 850\$

Considérant que le comité de sélection démontre que la soumission des Services EXP inc. est conforme et a obtenu le pointage final le plus élevé;

Considérant que le comité de sélection recommande d'adjuger aux Services EXP inc. le contrat pour services professionnels en ingénierie pour l'installation et le remplacement de conduites d'égout pluvial sur la rue du Bord de l'eau, conformément à la demande publique de soumission 532390251901 et aux tarifs horaires de sa soumission;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente recommandation et octroi ledit contrat aux Services EXP inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Embauche d'un arpenteur pour les terrains à acquérir : travaux rue du Bord de l'eau : directrice générale
La résolution numéro 2019-11-370**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à embaucher un arpenteur pour acquérir les terrains nécessaires aux travaux de la rue du Bord de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-371 Embauche d'un notaire pour les contrats d'acquisition des terrains pour les travaux de la rue du Bord de l'eau

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à embaucher un notaire pour acquérir les terrains nécessaires aux travaux de la rue du Bord de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-372 Offre de location : terrain agricole 1276, Chemin Craig : 3 ans : ouverture des offres en février 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Pierre Lessard et résolu que les offres de location du terrain agricole situé au 1276, Chemin Craig pour une durée de 3 ans soient ouvertes avant la séance du mois de février 2020 pour que la décision soit prise à cette date.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-373 Autorisation partage et traverse de route : Chemin Craig entre le 1705 et le 1840 : véhicules hors routes

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'autoriser le partage de la route entre les véhicules routiers et les véhicules hors routes sur une distance de 0.5 km entre le 1705 et le 1840 Chemin Craig.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION

2019-11-374 Avis de motion : Règlement #2019-396 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentiel et commercial pour les années 2020-2021 et 2022

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption le règlement #2019-396 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentiel et commercial pour les années 2020-2021 et 2022.

Une copie du projet de règlement est disponible pour les citoyens présents lors de la présente séance.

Présentation du Règlement #2019-396 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentiel et commercial pour les années 2020-2021 et 2022

Le présent règlement a pour but d'adopter un programme d'accès à la propriété pour favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels et commerciaux sur le territoire de la municipalité. Le conseil établit un programme de subvention ayant pour objet de compenser les contribuables pour les taxes

foncières résultant de la nouvelle évaluation des immeubles résidentiels et/ou commerciaux, après la fin des travaux de rénovation ou de construction.

Nomination de la conseillère, Marjolaine Vaudreuil à titre de maire suppléant

La résolution numéro 2019-11-375

Attendu l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut signer tout documents (chèques, contrat, etc...) en cas d'absence du maire;

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci est absent et ne peut signer certains documents;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu :

- ✓ Que la conseillère, Marjolaine Vaudreuil soit nommée maire suppléant du 4 novembre 2019 au 6 juillet 2020;
- ✓ Que la conseillère, Marjolaine Vaudreuil, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit autorisé à signer tous documents en l'absence du maire, Réal Fortin, et ce jusqu'au 6 juillet 2020;
- ✓ Que la conseillère, Marjolaine Vaudreuil soit nommée substitut au maire, Réal Fortin lors des séances de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-376

Approbation budget décorations de Noël : 1 000\$

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lessard et résolu que la Municipalité de Tingwick accorde un budget de 1 000\$ pour les décorations de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-377

Achat et installation d'un abreuvoir : salle paroissiale

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'approuver l'achat et l'installation de l'abreuvoir à la salle paroissiale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-378

Souper et soirée des Fêtes employés

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre Lessard et résolu que la souper et la soirée des employés soient tenus au Pavillon Armand-Rousseau le 29 novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-379

Demande de soumission ramonage de cheminées pour l'année 2020

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions sur invitation pour le ramonage de cheminées pour l'année 2020. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-380

Fermeture du bureau administratif pour la période des Fêtes du 20 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard et résolu que le bureau administratif de la municipalité soit fermé du 20 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**HB Archivistes : gestion des documents et des archives
La résolution numéro 2019-11-381**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois il est résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de HB Archivistes pour sa gestion documentaire et ses archives pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-382

Demande d'aide financière 2020 : Cuisines collectives Bois-Francis : 355\$

Il est proposé par le conseiller Pierre Lessard, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande d'aide financière pour l'année 2020 des Cuisines collectives Bois-Francis pour une somme de 355\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-383

La Journée mondiale de l'enfance et la Grande semaine des tout-petits

Attendu que depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance et que c'est pour la célébrer que se tient la Grande semaine des tout-petits. Celle-ci représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société;

Attendu que la Grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel;

Attendu que la MRC d'Arthabaska est accréditée MRC amie des enfants (MAE);

Attendu que la municipalité de Tingwick est Municipalité amie des enfants (MAE);

Attendu que la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de notre société et attendu que la Grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

2019-11-384

Acceptation prix PG Poitras : remplacement plancher Pavillon Armand-Rousseau

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'accepter le prix 9 988.77\$ soumis par PG Poitras pour le remplacement du plancher du Pavillon Armand-Rousseau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-385

Acceptation prix pour la fourniture et l'installation de 2 climatiseurs Pavillon Armand-Rousseau : Climcô

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois et résolu d'accepter le prix de 4 900\$ soumis par Climcô

Service pour l'installation de 2 climatiseurs au Pavillon Armand-Rousseau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Appui à la MRC d'Arthabaska : demande d'aide financière au programme de soutien MADA, volet 2
La résolution numéro 2019-11-386

Considérant que la MRC a rendu publique le 3 octobre 2019 sa première politique des aînés liée à l'obtention de la reconnaissance MRC Amie des aînés (MADA) à la suite d'une démarche collective réunissant 15 de ses municipalités;

Considérant que récemment le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé le programme de soutien à la démarche MADA, volet 2, qui a pour objectif d'appuyer les MRC dans la réalisation de leur plan d'action en faveur des aînés;

Considérant que le suivi du plan d'action MADA favorisera la concertation sur le territoire de la MRC avec les partenaires qui offrent des services aux aînés et les municipalités reconnues MADA;

Considérant que ce programme vise à soutenir l'embauche ou la mobilisation d'une ou plusieurs ressources afin de coordonner le suivi du plan d'action MADA;

Considérant que notre municipalité a réalisé le renouvellement de sa politique MADA au cours des derniers mois;

Sur proposition du conseiller, Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu :

Que la municipalité de Tingwick appuie la MRC d'Arthabaska qui a convenu de déposer une demande collective de soutien financier dans le cadre du volet 2 du programme de soutien à la démarche MADA auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux;

Que la municipalité de Tingwick reconnaisse que les travaux qui découleront de ce volet du programme MADA seront réalisés sous la coordination de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-387

Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature : accréditation à titre de Municipalité amie des enfants (MAE)

Considérant la volonté manifestée et les démarches entreprises par la Municipalité de Tingwick afin d'être reconnue *Municipalité amie des enfants* (MAE);

Considérant l'engagement de la Municipalité de Tingwick de mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les intentions figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu :

D'autoriser et d'approuver le dépôt du dossier de candidature au Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE);

De confirmer que Monsieur Pierre-André Arès, conseiller, prend la responsabilité du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE);

Que la direction générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin;

Que la municipalité s'engage à :

1. Attribuer la coordination de l'accréditation MAE à un comité existant représentatif des intérêts des enfants;
2. Maintenir un plan d'action avec un échéancier et des indicateurs de résultats lié aux intentions de votre dossier de candidature;
3. Diffuser l'état d'avancement du plan d'action en faveur des familles et des enfants lorsque le projet sera rendu à mi-chemin;
4. Célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre de chaque année;
5. Organiser un événement médiatique pour souligner la remise de l'accréditation;
6. Faire la promotion de l'accréditation en :
 - ✓ Participant à l'organisation et la réalisation de son événement médiatique local (remise de son accréditation);
 - ✓ Installant des affiches et des panneaux MAE, tant dans les édifices municipaux que dans l'ensemble de la municipalité et en utilisant le logo MAE dans ses outils de communication;
7. Au terme de la durée de l'accréditation (3 ans) : Dresser un bilan des réalisations afin de maintenir son accréditation pour les trois (3) années suivantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-388

Participation au souper du 45^e anniversaire de fondation du Cercle Notre-Dame de la Paix : 30 novembre 2019

Il est proposé par la conseillère Céline P. Langlois, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure deux (2) billets pour le souper du 45^e anniversaire de la fondation du Cercle Notre-Dame de la Paix au montant de 25\$ chacun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Adhésion à la TVCBF : 25\$

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

2019-11-389

Demande de participation financière pour Agri-Ressources Arthabaska-Érable : année 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre Lessard, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser la somme de 600\$ à Agri-Ressources Arthabaska-Érable pour l'année 2020 à titre d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-390

Demande de participation à l'édition 2020 du Trio étudiant pour l'emploi : 1 500\$

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser la somme de 1 500\$ pour l'édition 2020 du Trio étudiant pour l'emploi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-391

Demande de partenariat financier 2020 : Cadets de l'air Escadrons 834 Lions de Warwick

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser la somme de 200\$ aux Cadets de l'air Escadrons 834 Lions de Warwick pour l'année 2020 à titre d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande de M. Antoine Allaire : participation espace publicitaire album de

finissant

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

**Approbation du plan de sécurité civile : Municipalité de Tingwick
La résolution numéro 2019-11-392**

Il est proposé par le conseiller Pierre Lessard, appuyé par le conseiller Pierre-André Arès et résolu d'approuver le plan de sécurité civile de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-393

Motion concernant la semaine nationale des proches aidants du Québec du 3 au 9 novembre 2019

Considérant que la semaine nationale des proches aidant sera célébré du 3 au 9 novembre 2019 sous le thème «Parce que nous serons tous proches aidants, cultivons la bienveillance»;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick soutient l'organisme «Association des proches aidants Arthabaska-Érable» et tous les proches aidants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-11-394

Budget 300\$ reconnaissance : Porto chocolat

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'octroyer la somme de 300\$ pour une reconnaissance lors du Porto chocolat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-11-395

Éliminer graduellement la vente d'eau embouteillé dans les établissements municipaux et lors des activités municipales

ATTENDU QUE la municipalité de Tingwick exploite et entretient un système sophistiqué et réglementé de traitement et de distribution de l'eau potable qui répond à des normes de qualité parmi les plus strictes au monde ;

ATTENDU QUE la réglementation entourant la qualité de l'eau embouteillée n'est pas aussi stricte que celle que doit respecter la municipalité de Tingwick;

ATTENDU QUE l'eau embouteillée est jusqu'à 3000 fois plus coûteuse que l'eau du robinet à Tingwick, et ce, même si l'eau embouteillée provient parfois d'un aqueduc municipal ;

ATTENDU QUE le pompage de la ressource, l'emballage et la distribution des bouteilles d'eau jetables ont des répercussions négatives sur la qualité de l'air et le climat, qu'ils entraînent une utilisation inutile des ressources, comme le pétrole qui entre dans la fabrication des bouteilles en plastique et le carburant nécessaire à l'acheminement des bouteilles d'eau jusqu'aux consommateurs, et que le recyclage et l'élimination des bouteilles engendrent des coûts inutiles;

ATTENDU QUE l'eau du robinet de Tingwick est sécuritaire, saine et accessible à la population et aux visiteurs, qu'elle est déjà accessible dans la plupart des établissements publics et qu'elle est nettement plus respectueuse de l'environnement que l'eau embouteillée ;

ATTENDU QU'en l'absence d'accès à l'eau potable municipale, l'eau embouteillée peut représenter une solution de rechange adéquate ;

ATTENDU QUE l'interdiction de la vente et de la distribution d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales est l'une des trois étapes requises pour que Tingwick puisse obtenir le titre de « communauté bleue ».

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%